**TRENTIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**(07 AU 16 AVRIL 2018)**

**COLOMBIE**

**DECLARATION DU CONGO**

**Monsieur le Président,**

Le Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la Colombie.

Mon pays se félicite des efforts soutenus des autorités colombiennes pour permettre à sa population la pleine jouissance de ses droits.

Le Congo salue la conclusion en 2016 de l’accord de paix entre toutes les parties, dont la mise en œuvre constitue un socle pour la protection des droits de l’homme.

Par ailleurs, l’élaboration d’une stratégie nationale de protection de ces droits pour la période 2014-2034, à l’issue d’un processus participatif, témoigne bien de la détermination de la Colombie.

Mon pays note avec satisfaction l’attachement de la Colombie à assurer la mise en œuvre effective de la décennie internationale des personnes d’ascendance africaine.

Il en est de même pour sa politique nationale en faveur des personnes âgées en vue de l’amélioration de leurs conditions de vie.

Pour terminer, le Congo souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Prendre des mesures efficaces pour lutter contre les assassinats de défenseurs des droits de l’homme et traduire en justice les auteurs ;
2. Redoubler d’efforts pour éliminer toute forme de discrimination à l’égard des minorités et des peuples autochtones.

Nous souhaitons à la Colombie un plein succès à l’occasion de cet EPU.

**Je vous remercie.**